

L'implantation des sites d'injection supervisée : une urgence !

Montréal, 27 août 2008 - Une coalition d'organisations prônant l'approche de la réduction des méfaits et préoccupée par la consommation de drogues par injection, à son tour, presse le ministre de la santé, M. Yves Bolduc d'implanter des sites d'injection supervisée pour répondre sans tarder aux multiples besoins de santé des usagers de drogues par injection (UDI). Action Séro Zéro, l'ADDICQ, l'Anonyme, Cactus Montréal, COCQ-Sida, Dopamine, GRIP Montréal, Plein Milieu, Point de repères, le RAPSIM et Spectre de rue, considèrent qu'il y a urgence compte tenu des données suivantes :

- quelques 23 000 utilisateurs de drogues par injection au Québec, dont 12 000 à Montréal sont à risque ou sont déjà infectés par l'Hépatite C et/ou le VIH;
- les nouveaux cas d'Hépatite C ont doublé chez les utilisateurs de drogues injectables à Montréal. Les nouveaux cas de VIH ont aussi augmenté. Ces épidémies « ne sont définitivement pas sous contrôle » selon la Direction de la santé publique (La Presse, 6 janvier 2008);
- sans oublier les abcès, les autres infections et les surdoses dont peuvent être victimes les UDI;
- il existe un consensus de l'Association Médicale Canadienne, de l'ONU Sida et de l'OMS basé sur des données probantes démontrant que de tels services de santé sont prometteurs (diminution des surdoses, diminution des seringues à la traîne, références rapides en désintoxication, etc.);
- « Même d'un point de vue économique, les sites d'injection sont rentables » selon la Dre Suzanne Brissette (Le Devoir, 20 août 2008).

Les avantages découlant de la présence d'un site d'injection supervisée touchent autant les utilisateurs de drogues par injection que les résidents du quartier et la population en général. L'expérience collective de nos organismes et les bonnes relations que nous entretenons avec les résidents, les commerçants et les services de police de quartier où nous sommes installés, démontrent que l'ensemble de nos actions communautaires auprès des usagers de drogues par injection ont des impacts positifs.

De plus, selon une étude réalisée par l'Institut National de Santé Publique du Québec, la population est majoritairement favorable à de tels centres lorsqu'on l'informe que cela permet de diminuer le nombre de surdoses, de seringues souillées abandonnées dans l'environnement et le risque de propagation du virus du Sida.

Les centres d'injection supervisée constituent un service de santé qui s'inscrit dans un continuum de soins s'adressant aux utilisateurs de drogues par injection. Il est inacceptable de faire un enjeu moral et politique d'un dossier qui relève de la santé publique lorsque la vie et la santé de citoyens sont mises en jeu. Nous exigeons que le ministre Yves Bolduc soutienne la mise en place d'un projet de services d'injection supervisée tel que déjà inscrit dans le programme national de santé publique.

Contacts : Nicole McNeil, directrice l'Anonyme, (514) 891-2342
Gilles Beauregard, directeur Spectre de rue (514) 910-2991